

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

*Jeudi 3 juin 2021 - Salle Polyvalente Libération*

---

#### 28 habitants présents

**Conseil de quartier :** Jessica CLAUZEL et Raymonde MARTINEAU, Animatrices, et les membres du Conseil de quartier,

**Élue :** Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

**Services Municipaux :** Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,  
Aurélié GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,  
Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, Raymonde MARTINEAU remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente les cinq autres habitants bénévoles, qui composent le nouveau Conseil de quartier, mis en place depuis mars 2021. Elle expose ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- bilan de l'expérimentation de coupure de la circulation avenue du Pont Neuf,
- propositions d'amélioration de l'éclairage public,
- continuité des cheminements piétons et cyclables,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

#### 1. Bilan de l'expérimentation de coupure de la circulation avenue du Pont Neuf :

L'animatrice de quartier rappelle que la Ville expérimente depuis janvier 2021, une coupure de la circulation automobile avenue du Pont Neuf, dans le tronçon compris entre l'avenue des Bois Déroulés et la rue Jacques Prévert. Cette interdiction ne concerne pas les transports communs, les vélos et les piétons. Franck CONTI précise que cette phase de test a été mise en place suite aux remontées régulières des habitants concernant la vitesse excessive des véhicules et le nombre de camions sur cet axe. Elle doit permettre au quartier Libération de bénéficier d'une circulation résidentielle de desserte, de le libérer des flux de poids lourds en transit vers la zone industrielle et d'améliorer la sécurité de la traversée piétonne de l'avenue de la Cabane Carrée.

Après plusieurs mois, un bilan a été réalisé par la municipalité. Pendant cette expérimentation, les habitants et les salariés des entreprises ont été invités par courrier à faire remonter leurs avis. Sept retours d'habitants du quartier et d'usagers ont été réceptionnés en Mairie et des remontées informelles ont souligné le manque de respect du sens interdit. La police municipale a procédé à des contrôles, avec des rappels à la règle et quelques verbalisations. Enfin, des comptages des véhicules, réalisés avant et pendant le test, montrent une baisse de 75 % du trafic de voitures et de 97 % pour les poids lourds. Du point de vue de la Ville, l'aménagement atteint ses objectifs et il est indiqué qu'il sera pérennisé.

L'animatrice de quartier indique que la signalisation indiquant la fermeture de la voie, à l'entrée de l'avenue de la Cabane Carrée, n'est pas suffisante. Elle relaye par ailleurs le mécontentement des usagers des jardins potagers de la Vacherie qui sont contraints de faire le détour par l'avenue d'Aigrefeuille, pour rejoindre leurs parcelles. Plusieurs participantes font également part de leur grande insatisfaction quant à cette expérimentation, qui allonge leur temps de parcours. Elles proposent une interdiction de circulation uniquement pour les poids lourds, ce qui permettrait aux riverains de circuler librement. Yannick TACHET explique que ce type de réglementation risque d'être peu respecté. Enfin, il est demandé une rénovation de la chaussée de la Cabane Carrée, aujourd'hui partiellement inaccessible aux véhicules.

#### 2. Proposition d'améliorations de l'éclairage public :

Le Conseil de quartier a constaté un manque d'éclairage urbain d'un côté de l'avenue de la Cabane Carrée, le long de la plaine de jeux. Ce trottoir est emprunté notamment par les écoliers qui

rejoignent l'arrêt de bus « Libération ». Yannick TACHET indique que l'ajout de candélabres va être étudié par la Ville.

Les conseillers signalent également l'absence d'éclairage de la piste cyclable, située en parallèle de l'**avenue d'Aigrefeuille**, entre le rond-point des Sœurs et l'étang de Bélignon.

### **3. Continuité des cheminements piétons et cyclables :**

L'animatrice explique que pour les piétons et les cyclistes venant du port de commerce et souhaitant rejoindre le secteur de la Vacherie, le trottoir et la voie cyclable prennent soudainement fin au début de l'**avenue Saintonge**. Yannick TACHET convient que cette entrée de zone industrielle n'est pas aménagée pour les piétons, qui doivent plutôt emprunter le passage piéton après la rue des Plainauds et continuer via la rue de la Vacherie. Pour les cyclistes, la voie cyclable est pensée comme une liaison entre le centre de Rochefort et le site de l'hôpital. C'est pourquoi, elle prend fin à cet endroit. L'avenue de Saintonge est une voie départementale. Christèle MORIN confirme qu'il sera demandé au département une remise en peinture du passage piéton partiellement effacé.

Le Conseil de quartier demande qu'un trottoir soit aménagé d'un côté de l'**avenue du Pont Neuf**, entre l'avenue des Bois Déroulés et la rue Jacques Prévert, pour permettre une continuité piétonne entre Libération et la Vacherie. Yannick TACHET confirme qu'il manque quelques dizaine de mètres de trottoir, ce qui devrait pouvoir être amélioré.

### **4. Questions diverses :**

Franck CONTI indique qu'une étude est actuellement en cours sur le devenir du **quartier Libération**. La municipalité a missionné un cabinet indépendant pour réaliser un diagnostic social et urbain complet du quartier, en concertation avec les partenaires locaux et les habitants. Un questionnaire a ainsi été diffusé dans tous les foyers et un atelier participatif proposé en mars. Les retours n'ont pas été très nombreux, c'est pourquoi un nouvel atelier de travail est proposé aux parents d'élèves de l'école libération le 25 juin prochain, à 16h, afin d'échanger sur leurs visions du quartier et leurs souhaits pour l'avenir.

Des riveraines de l'**avenue du Pont Neuf** demandent l'aménagement de places de stationnement le long de la rue, pour les locataires des pavillons qui ne disposent que d'un garage par habitation. Yannick TACHET rappelle que deux petits parkings sont accessibles face aux pavillons. Il propose également d'étudier la possibilité de matérialiser du stationnement sur chaussée, avenue de la Cabane Carrée. Les habitantes ne sont pas favorables à cette solution, trop éloignée de leurs habitations.

Un participant signale la persistance des nuisances causées par l'usine NDC Foundry, à la **Vacherie** (odeurs, bruit, poussières). Il regrette que le projet d'amélioration du site, annoncé par le directeur, ne soit toujours pas réalisé, a priori retardé par la crise du Covid.

Un riverain de la **route de Tout Vent** demande un curage du fossé longeant la route, ainsi qu'un nettoyage régulier des dépôts sauvages. Il signale également que le camion de collecte du tri ne passe pas dans ce secteur.

Il est proposé d'implanter un distributeur de sacs canins à l'entrée de l'**étang de Bélignon**.

Enfin, trois nouveaux **éducateurs de prévention de l'AAPIQ** (Association d'Animation Populaire Inter Quartiers) profitent de cette rencontre pour se présenter aux habitants du quartiers. Ils débutent un travail avec les jeunes du quartier Libération.

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,  
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **jeudi 18 novembre 2021** à 19h,  
à la salle Polyvalente Libération, place du Marais.

